COMMUNIQUÉ DE PRESSE Montpellier, le 25 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE/ MIXITE DANS LE MARITIME : ARMATEURS DE FRANCE S'ENGAGE POUR DES PARCOURS DURABLES, A BORD COMME A TERRE

À l'occasion des Assises de l'économie de la mer, Armateurs de France a signé une charte d'engagement pour la mixité dans le secteur du transport et des services maritimes. Notre ambition : attirer toujours davantage de femmes vers les métiers maritimes et leur donner les moyens d'y construire leur carrière dans la durée.

Ce mercredi 25 novembre, Marc Etcheberry, président d'Armateurs de France et Laurent Bozzoni, vice-président ont été les premiers signataires d'une **charte d'engagement pour la mixité dans le secteur du transport et des services maritimes.**

Dans un contexte de tensions sur les compétences et de renouvellement des générations, la féminisation des métiers maritimes est une condition essentielle pour l'avenir de la filière. Si des progrès ont été constatés[1], des défis restent à relever pour favoriser l'attractivité des métiers et accompagner les parcours professionnels des femmes, depuis l'orientation et les premiers embarquements jusqu'à l'évolution professionnelle des carrières et à l'accompagnement des maternités.

ATTIRER LES FEMMES VERS LES METIERS MARITIMES ET LEUR DONNER LES MOYENS D'Y RESTER

La charte fixe un cadre commun d'engagements pour accompagner les armateurs dans leurs actions en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle, à bord comme à terre. Elle repose sur cinq priorités :

1. **Faire connaître** les métiers maritimes et valoriser la diversité des parcours féminins, en lien avec les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi ;
2. **Accompagner** les premières étapes de carrière, notamment les premiers embarquements, et encourager la progression vers de nouvelles responsabilités ;
3. **Renforcer l'égalité professionnelle**, en soutenant les parcours de formation et de carrière ainsi qu'en accompagnant les navigantes pendant leur grossesse et à leur retour de congé maternité ;
4. **Améliorer les conditions d'accueil et de vie** à bord, en tenant compte des spécificités des navires et des activités ;
5. **Promouvoir un environnement professionnel respectueux et inclusif**, favorable à l'intégration et à la fidélisation de toutes et tous.

[1] En 10 ans, la part des femmes parmi les officiers ayant augmenté de 3% à 5% et celle parmi le personnel d'exécution de 13,9% à 20,8%.

Ces engagements ont vocation à être mis en œuvre en tenant compte de la diversité des entreprises, de leurs métiers et de leurs réalités opérationnelles. Ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, fondée sur le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques.

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Cette charte est le fruit des échanges menés au sein d'un groupe de travail constitué par Armateurs de France et réunissant plusieurs armateurs autour des enjeux de mixité et de féminisation des métiers maritimes. Sa signature marque une première étape concrète dans cette démarche collective. Les travaux du groupe se poursuivront afin d'accompagner la mise en œuvre des engagements, de favoriser le partage de bonnes pratiques et de suivre les progrès réalisés.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ DANS LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le 25 novembre marque également la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. À cette occasion, Armateurs de France réaffirme son engagement dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur maritime.

Cet engagement se traduit notamment dans le cadre du dialogue social de branche. À l'initiative d'Armateurs de France, les dispositions relatives à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ont été renforcées **dans les projets d'accords sur l'égalité professionnelle**, en cours de négociation au sein des branches professionnelles dans lesquelles l'organisation est représentative.

Cette démarche témoigne de la volonté d'Armateurs de France de promouvoir des environnements professionnels respectueux et sécurisés, à bord comme à terre, en accompagnant les entreprises dans la prévention et le traitement de ces situations.

ARMATEURS DE FRANCE S'ENGAGE POUR LA PROTECTION ET LE BIEN-ÊTRE DES GENS DE MER

Armateurs de France entend contribuer à la protection et au bien-être des gens de mer. Consciente des spécificités des métiers maritimes et des enjeux de prévention qui leur sont associés, l'organisation souhaite apporter un soutien concret aux acteurs qui accompagnent les marins au quotidien.

Dans cette perspective, Armateurs de France apportera un soutien financier à trois structures qui œuvrent au service des gens de mer :

- ARIMER, association qui apporte écoute, soutien et orientation aux personnes confrontées au harcèlement ou à des agressions en mer ;

- Le CRAPEM, Centre ressource d'aide psychologique en mer, pour ses actions en faveur de la santé mentale et de l'accompagnement psychologique des gens de mer ;

- Le Service Social Maritime (SSM), pour ses actions de prévention des conduites addictives dans le secteur maritime.

Armateurs de France agit concrètement, aux côtés des acteurs de terrain, pour répondre aux enjeux humains et sociaux propres aux métiers maritimes.

À propos d'Armateurs de France
Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente plus de 28 000 emplois directs en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

⚓ (Re)découvrez en 3 minutes le rôle essentiel du transport et des services maritimes dans l'économie française

Contact presse
Mail : presse@armateursdefrance.org
Téléphone : 06 21 63 43 00